NOTES D'ART

La dixième Exposition des Artistes roubaisiens

III

Ouvrons aujourd'hui une parenthèse dans notre rapide revue de la peinture exposée à la Galerie Dujardin, pour parler de la sculpture. Celle-ci brille au Xe Salon des Artistes Roubaisiens, par la qualité plus que par la quantité. N'y aurait-il, pour soutenir l'éclat de cette section, que l'art qui monte rapidement vers les hauteurs, de Mademoiselle Louise Champier, que cela suffirait. Le magnifique buste (bronze cire perdue) d'un de nos éminents concitoyens, *M. Jules D...*, exposé par Mlle Champier, est admiré par tous les amateurs. Jamais, peut-être, cette artiste si merveilleusement douée n'avait animé la matière au point de donner si ardemment l'illusion de la vie. Ce qu'il y a de remarquable dans son art, c'est la rencontre des qualités de puissance et de sensibilité et l'équilibre parfait qu'elle en réalise. Le sympathique modèle est aussitôt reconnu, non seulement par la vérité des traits, par la forme du buste, mais aussi par le regard, par le sourire qui lui est propre, par l'expression et l'attitude, en un mot, par l'âme. Une telle œuvre, on ne peut que le répéter, est la vie même, profondément pénétrée et traduite avec intensité.

Buste de M. Jules D...
par Mlle Louise Champier

M. Eugène Dujardin nous fait l'agréable surprise de nous présenter, par un vivant *Buste d'enfant* (189) que tous ses amis reconnaîtront bien, les prémices d'un beau talent de sculpteur. Sous le titre : *Tête d'enfant*, A. V., (179) M. Achille Vilquin expose, en médaillon, un pur profil.

Revenons maintenant à la peinture. M. Edmond Lecat peint toujours avec une science et une conscience digne des vieux maîtres, d'excellentes *Natures Mortes* (105, 106, 107) composées avec art, où formes et matières sont amoureusement caressées et traduites en harmonies nuancées : pêches veloutées, cuivres lumieux, vases élégants. Mieux vaut avoir fait tel de ces tout petits tableaux qu'un trop banal paysage. De M. Fernand Liétar, retenons une *Marine* (120) dont l'aspect est celui d'une eau-forte. La *Nature Morte* (mimosa, violettes, oranges) (158) de Mlle Germaine Sartorius, élève de Mlle Corket, est bien composée; les tonalités sont moins fondues que dans celle exposée l'an dernier. Le *Petit coin de Wimille* (157) bien travaillé, léger, où la jeune artiste a vaincu très heureusement la difficulté des tons verts, confirme notre opinion sur ses dons naturels et le fruit qu'elle tire de l'étude. — Beaucoup de peintres, qui ont du métier, ignorent la poésie du paysage. C'est au contraire la grande qualité de M. Rosticher d'y être attaché et si peut-être sa traduction est trop délicate, trop finie, on ne peut échapper à la rêverie que font naître ses chemins solitaires : *Chemin qui passe sous les Aulnes* (154), ses sites au bord de l'eau : *Saules, près de l'eau dormante* (155). M. François Hermans a bien vu *La Clairière du Mont de l'Enclus* (94), mais il faut savoir éliminer les détails pour gagner de la vigueur et, dans une clairière, un peu plus d'air serait souhaitable. Nous trouvons aussi remarquable pour la solidité de la construction l'*Intérieur* (83) de M. P. Cladé, que nous aimons peu ses couleurs, trop dures. Ses petits tableaux (panneau 81) ne manquent pas d'intérêt.

Nous soulignons toujours avec joie la personnalité d'un jeune talent. Elle est manifeste dans les trois petits tableaux de fleurs : *Giroflées* (64), *Soucis* (65), *Anémones et Œillets* (63) exposées par Mmes Janine Dewavrin-Rasson, élève de Mmes Lantoine-Neveux. On ne peint bien que ce que l'on connaît et aime bien; Mme Dewavrin a longtemps demandé leur secret à ces merveilles de la nature et c'est pourquoi elle en exprime avec un rare bonheur, dans d'élégantes compositions, la pulpe délicate, le frémissement et les surprenantes colorations. Cela ne s'obtient pas non plus sans de sérieuses qualités techniques, science des rapports, des valeurs, distinction de la matière, remarquable dans ces œuvres. — Une vivante et pittoresque aquarelle, légère, bien éclairée, d'une belle vivacité de couleurs et très solide : *Place du Tertre* (*Montmartre*) (135) seule œuvre exposée par M. Liévin Oudar lui fait honneur.

Avec leur éclat, leur velouté, le goût de la composition qui les assemble, le fondu et l'harmonie de l'ensemble, les *Soucis* (125) de Mlle Luce Meillassoux sont une des choses qui récompensent de la visite de cette exposition. Ses *Anémones* (126), différemment interprétées, satisfont également la vérité et l'art.

La *Nature Morte* (181) de M. J. Caucheteux est largement traitée; en particulier il y a de bonnes qualités dans l'interprétation du chaudron en cuivre ; mais le blanc est un peu envahissant. Arrêtons-nous un moment devant d'expressifs dessins de M. Robert Van Cleemput qui traduisent les visages et les gestes des ouvriers de chez nous : *La Bobineuse* (177-178); *Le Rentreur* (176), dont le regard aigu et précis, tendu vers l'opération à réussir, est remarquablement rendu. Puisque *La Marque, à Flers-Breucq* (174) de M. Léonce Vasseur nous avait échappé hier, alors que nous faisions une légère remarque à propos de son *Automne au Parc Barbieux*, disons de ce premier tableau tout le bien qu'il mérite pour son effet décoratif, sa vigoureuse construction et le juste rapport des tons.

Giroflées
par Mme J. Dewavrin-Rasson

Les dessins de M. A. Mischkind : *Paysan des Flandres* (128), *Vieux Berger* (129), *Têtes d'enfant* (127) sont de ligne ferme et d'exécution parfaite. Retrouvées aussi aujourd'hui, dans cette partie de la salle, les *Vues diverses* (74) de M. Georges Duriez, qui maintient ses qualités de dessinateur, de coloriste et d'artiste sensible à la poésie de la nature; Mlle Claire Gaydet a le mérite d'avoir esquissé une *Annonciation* (79) qui rompt avec l'ordinaire banalité des sujets. Certes, il y a de grands écueils dans cette voie. Raison de plus pour qu'une artiste qui semble avoir les moyens de réussir s'y engage courageusement. Son *Panneau de Nature Morte et Paysages* (78) contient des études où la matière est appliquée au couteau, en épaisseurs, et dont l'effet vise à l'impression sculpturale. Notons encore des *Dahlias* (80) aux jolies nuances. M. René Duburcq, qui a réussi une synthétique vision de *Coin de Jardin sous la Neige* (70), harmonie de blanc et de rose qui est un morceau d'amateur, n'a pas assez musclé, à notre avis, ses paysages (69, 71, 71 bis) de *L'Enclus* et de *La Marque*. On remarque, malgré ses dimensions restreintes, le *Paysage* (165) de M. Marcel Spender, aquarelle qui a la vigueur d'une peinture à l'huile, et qui vaut par ses tons riches et chantants, son éclairage et sa perspective. Peinture d'architecte — c'est un éloge — doublé d'un bon coloriste.

Buste d'enfant
par M. Eugène Dujardin

M. Ernest Prouvost aime passionnément l'art qu'il sert depuis longtemps et dans lequel il s'est fait un nom. Il en connaît toutes les ressources matérielles et en tire le meilleur parti. Peut-être a-t-il retrouvé des secrets perdus, mais la matière composite à base de pastel dont sont faits *Une Place à Anvers* (149) et une autre œuvre plus petite dont le titre nous échappe est intéressante à étudier. Ne voyons ici que le résultat : de même que dans *La Meuse* (150) barques sur le fleuve, sujet familier à l'artiste, l'atmosphère, l'esprit des choses sont sensibles. Cette technique obtient des délicatesses infinies de nuances. A remarquer dans *La Meuse*, outre la poésie de la composition, la concentration des rayons lumineux et une belle réalisation de nuages.

Nous retrouvons ici la suite des envois de M. Paul Barian : l'*Intérieur de l'église de Veules-les-Roses* (25), qui traduit bien l'atmosphère particulière de ces églises de village souvent solitaires et l'*Eglise d'Etaples* (26), autour de laquelle se blottissent les maisons, poétique et mélancolique vision, exprimée avec beaucoup de sensibilité.

(*A suivre.*)

LA MEUSE, *par M. Ernest Prouvost*

A PROPOS D'UNE AFFICHE ANONYME

On nous prie d'insérer :

Sous le titre « Les Syndicats Chrétiens font-ils de la politique », une affiche anonyme vient d'être littéralement semée sur les murs de la région, ce qui indique d'abondantes ressources de la part de son auteur.

Pas plus qu'une lettre anonyme, une affiche anonyme ne mérite pas d'être prise en considération.

Mais pour les personnes qui pourraient être troublées, rappelons simplement les faits :

1° Le 9 Mai, à Halluin, le Cercle Léon XIII fêtait son vingt-cinquième anniversaire. M. Marc Sangnier étant de passage et ayant visité à titre personnel les organisations ouvrières d'Halluin, il fut invité à parler à la fête organisée.

2° M. Marc Sangnier déclara qu'il ne parlait nullement sous le couvert de la Ligue politique « La Jeune République ». Il se contenta d'exposer l'action sociale de l'Eglise en rappelant la suppression de l'esclavage dans les premiers siècles chrétiens, les directives sociales de Léon XIII, et l'action actuelle de l'Eglise pour développer l'esprit de paix internationale.

Les centaines d'assistants peuvent témoigner de l'exactitude absolue de cette déclaration.

3° Il arrive très souvent que des hommes politiques visitent les organisations patronales et personne ne songe à dire que ces organisations sont politiques.

Il arrive aussi que des secrétaires de syndicats patronaux parlent dans des groupements politiques; c'est ce qui s'est produit récemment au banquet de la Fédération Républicaine à Paris.

4° Les Syndicats Libres rappellent simplement que leur action est professionnelle, qu'ils s'inspirent ouvertement de l'esprit chrétien et qu'ils sont indépendants des partis politiques.

5° Ils entendient ne pas se laisser entraîner dans une polémique absolument inutile, et chacun sait du reste ce qu'il faut penser des attaques anonymes.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI JEUDI 27 MAI :

Aujourd'hui, Ascension; demain, saint Hildebert.
Soleil: Lever à 5 h.; coucher à 20 h. 35.
Lune : Dernier quartier du 24; nouvelle le 30.
Pharmaciens de garde : MM. Couplet, 33, rue du Collège, et Dezoteux, 42, rue du Fresnoy.
Caisse d'Epargne : Caisse fermée.
De 10 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30, Galerie Dujardin : Exposition des Artistes Roubaisiens.
A 15 h., Central-Ciné-Théâtre : Film D.R.A.C.

M. François Duthoit nommé chevalier du Mérite agricole

Nous apprenons avec plaisir que par arrêté en date du 21 mai, M. François Duthoit-Prouvost, brasseur, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole au titre de « services rendus à l'agriculture ».

L'industrie de la brasserie et de la malterie est, en effet, classée officiellement dans les industries agricoles et, depuis de longues années, M. Duthoit-Prouvost n'a jamais marchandé son concours à plusieurs associations professionnelles qui sont en collaboration suivie avec certains services techniques du ministère de l'Agriculture.

M. Duthoit fait partie de la Commission administrative du Syndicat des brasseurs de Lille et environs.

Il participe depuis plus de vingt ans aux travaux de la Commission administrative du Syndicat des brasseurs des cinq départements du Nord, comprenant le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne et les Ardennes.

Il est délégué pour les cinq départements du Nord à l'Union générale, à Paris.

Il vient d'être nommé tout récemment membre du Comité directeur de la Fondation de la Brasserie et de la Malterie françaises, à l'Ecole de brasserie à l'Université de Nancy.

M. Duthoit est déjà titulaire de la médaille d'argent de la Prévoyance sociale.

Nous présentons au nouveau chevalier du Mérite agricole, nos plus sincères félicitations.

LA DERNIÈRE SEANCE DU FILM D.R.A.C. AUJOURD'HUI, A 3 HEURES

C'est aujourd'hui, jeudi, qu'aura lieu au Central-Ciné-Théâtre, rue du Vieil-Abreuvoir, 32bis, la dernière séance du film D.R.A.C. « Les Religieux de France ».

L'accueil fait par Roubaix à ces manifestations aura été chaleureux et la séance de demain s'annonce comme une apothéose.

Il reste encore des places disponibles dans toutes les catégories.

Location: 10bis, rue Nain. Les portes du Central-Ciné seront ouvertes à 14 h. 15.

Le Trafic de la Grande Vitesse

Nous donnons ci-dessous le relevé du trafic de la Grande Vitesse pendant la période du 21 avril au 20 mai, en la comparant à la période correspondante de l'année 1926.

Quoique le nombre des voyageurs soit comme les mois précédents, en diminution sur l'an dernier, les recettes, grâce à l'augmentation des tarifs, présentent un excédent de 89.751 francs.

En 1926, 42.215 billets avaient été délivrés en gare de Roubaix; pendant la même période de cette année, ce nombre s'est abaissé à 36.028, avec un total de recettes de 543.776 francs.

Expéditions messageries. — 1926: 19.616 enregistrements, contre 15.632 seulement cette année.

Le tonnage, qui avait atteint l'an dernier 2.239 tonnes, est descendu à 1.809 tonnes.

Postaux étrangers. — Légère diminution: 6.175 expéditions en 1926; 5.109 cette année.

Postaux français. — 38.864 en 1926, contre 29.781 expéditions seulement cette année.

Valeurs déclarées. — Là aussi la diminution s'accuse nettement: 33.262 en 1926 et 22.807 en 1927.

Pendant la période que nous examinons, il a été chargé en gare de Roubaix 140 wagons en moins que l'année précédente.

Remboursements. — 3.120 en 1926 et 2.308 en 1927.

Arrivages. — 14.015 en 1926; 11.614 seulement cette année.

Postaux à l'arrivée. — 14.758 enregistrements en 1926, contre 11.015 en 1927.

Remboursements à l'arrivée. — Sur ce chapitre, la diminution atteint plus de la moitié du chiffre de l'an dernier: 685 enregistrements, contre 1.473 l'an passé.

LA RÉGLEMENTATION DES TAXIMÈTRES AUTOMOBILES

M. le Maire de Roubaix vient de prendre un arrêté réglementant la circulation des taxis et leur stationnement en ville.

Après avoir rappelé qu'avant de mettre en circulation sa voiture, tout propriétaire doit avoir obtenu une autorisation municipale et qu'il est tenu à faire rectifier celle-ci lorsqu'il change de voiture, l'arrêté poursuit;

Les lieux de stationnement sont : la Grande-Place, la place de la Liberté, la rue de l'Alma et le boulevard Gambetta

Le nombre de voitures est limité comme suit : vingt sur la Grande-Place, quatre place de la Liberté, quinze rue de l'Alma, six boulevard Gambetta. Ces quantités ne peuvent jamais être dépassées.

Les voitures doivent se ranger comme suit :

Grande-Place. — A hauteur de la porte cochère de la quincaillerie Carré, à l'extérieur de la courbe de la voie du tramway de Roubaix-Croix, le derrière des véhicules vers le terminus dudit tramway, en deux rangées de dix voitures, le numéro un à gauche, en tête de la première ligne.

Place de la Liberté. — Au milieu de cette place, deux véhicules de chaque côté du lampadaire, l'arrêt vers le terminus du tramway Mongy, la première voiture du côté de la Banque de France.

Rue de l'Alma. — Le long du trottoir, à hauteur de la rue du Chemin-de-Fer, les voitures se rangeant à la file, dans la direction de la place de la Gare.

Boulevard Gambetta. — Derrière le Monument aux Morts, sur la route transversale, les six automobiles se plaçant en ligne contre la bordure du trottoir du monument, l'avant tourné vers l'Hippodrome; la première voiture du côté de l'arrêt du Mongy.

Le stationnement à ces quatre endroits est facultatif, mais lorsqu'un garage public de louage est au complet, les taximètres survenant doivent aller se placer sur un des trois autres emplacements. Aucune voiture ne peut se garer pour le louage sur des points autres que ceux désignés ci-dessus.

Le nombre de taxis étant fixé à quarante-cinq, il ne sera donné donné aucune nouvelle autorisation tant que ce chiffre sera atteint.

Nul ne peut exercer la profession de conducteur d'automobile de place, s'il n'a satisfait aux prescriptions du Code de la route et obtenu son certificat de capacité, et s'il n'a été agréé par l'administration municipale.

Les candidats doivent être majeurs. Ils sont tenus de produire une demande par écrit en joignant un certificat de bonnes vie et mœurs et un extrait de leur casier judiciaire, ces deux pièces n'ayant pas plus d'un mois de date.

Les entrepreneurs qui n'exercent pas eux-mêmes sont tenus : 1° de n'employer que des chauffeurs régulièrement autorisés et munis d'un livret délivré par le Commissaire central; 2° d'inscrire sur ce livret les dates d'entrées et de sorties du chauffeur; 3° de retirer le livret au départ de l'ouvrier et de le faire parvenir dans les 24 heures au bureau central de police.

Cette pièce sera restituée à son titulaire, lorsqu'il sera à nouveau employé à la conduite d'un taximètre automobile, après nouvelle enquête sur sa conduite et sa moralité.

S'il y a refus de remise du livret de la part du chauffeur, l'entrepreneur en fera la déclaration au commissariat central de police.

Les entrepreneurs ne doivent confier la conduite de leurs voitures qu'à des employés d'une tenue convenable et décemment vêtus.

Les conducteurs d'automobile de place sont tenus : 1° de remettre aux personnes qui font usage de leurs voitures, un bulletin portant le numéro du véhicule, le nom de l'entrepreneur et le tarif approuvé par l'Administration municipale (ces tarifs ne peuvent être ni altérés, ni surchargés); 2° de se conformer aux injonctions des agents de l'autorité chargés du maintien de l'ordre, de la sécurité et de la liberté de la circulation; 3° de s'arrêter, ralentir, ou dégager l'emplacement occupé, lorsqu'ils en sont régulièrement requis; 4° d'être toujours en possession du livret qui leur a été remis par le Commissaire central et de le représenter à toute réquisition des agents de la force publique et des entrepreneurs qui les emploient; 5° de conduire en tenue correcte et d'avoir un langage poli; 6° de rester près de leurs voitures lorsqu'ils sont aux lieux de stationnement.

Il leur est défendu : 1° de fumer lorsqu'ils ont des clients dans leurs voitures; 2° d'aller au devant des voyageurs pour les solliciter; 3° de racoler les passants en cours de route et de faire de la maraude; 4° de confier à qui que ce soit la conduite de leur véhicule; 5° de se dessaisir des pièces réglementaires qui leur ont été remises à l'occasion de leur profession.

Toute voiture retenue ou louée doit quitter la station.

Les autorisations et livrets délivrés antérieurement au présent arrêté n'ont plus de valeur et sont remplacées.

HALLE FLIPO. — Beurre, 18.20; extra, 20 et 21.50. Hollande, 8.50. Café 19.50. Biscuits 7 à 11.

Quo Vadis? à l'Hippodrome

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, c'est le samedi 11 juin à 20 h., à l'Hippodrome de Roubaix, qu'aura lieu cette unique et sensationnelle représentation.

Il faut savoir gré aux Parnassiens, dont l'éloge n'est pas à faire dans notre région, d'offrir ce régal artistique aux amateurs roubaisiens. Il ne fait aucun doute que nous assisterons à un rare spectacle, tant au point de vue scénique qu'à celui musique et chorégraphie. En effet, nous pouvons maintenant annoncer que, outre la pièce par elle-même, interprétée par les artistes Parnassiens et leur fameux corps de figuration, le chœur d'ouverture sera exécuté par notre grande phalange nationale « Le Choral Nadaud », sous la direction de Maître Duysburgh en personne.

Les intermèdes symphoniques seront assurés par une pléiade d'artistes, conduits par la baguette autorisée de M. A. Duhamel, professeur au Conservatoire; enfin, le corps de ballet féminin de M. Bouchez au grand complet, se produira au cours des scènes de « Quo Vadis » et ne fera ainsi qu'augmenter l'intérêt du spectacle.

Nul doute que la vaste enceinte de l'Hippodrome sera trop petite pour contenir ceux qui voudront profiter de ce véritable gala sur lequel nous reviendrons.

La location sera ouverte à partir du dimanche 29 mai, chez Jubé, rue de la Gare, à Roubaix.

AVIS AUX CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ. — La Société Roubaisienne d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité rappelle à ses abonnés que tous ses agents sont porteurs d'une carte d'identité, sur laquelle figurent la photographie, le nom, les signatures du titulaire et de la Direction : elle leur recommande d'exiger la présentation de cette carte avant l'exécution de tout travail chez eux. 38070d

LE CONCOURS PERMANENT DU « TIR NATIONAL ». — Voici les résultats du concours permanent pour la dernière semaine :

200 mètres. — 1. Alfred Bayart, 2. Henri Dubocquet, 3. Constant Nodot, 4. Romain Beaucamps, 5. Raymond Leman, 6. Julien Manquet, 7. Paul Sandra.

20 mètres. — 1. Pierre Dutrieux, 2. Charles Dhalluin, 3. Louis Vandemeulbrouck, 4. Jules Bonte, 5 Debon, 6. André Verdier, 7. Mme P. Dutrieux.

20 mètres (Jeunesse). — 1. Marc Demouvaux, 2. Henri Florin, 3. Vanverden, 4. Marcel Hespel, 5. Houttoman, 6. Joseph Dubar.

12 mètres (Dames). — 1. Mme P. Sandra, 2. Mme P. Dutrieux, 3. Mlle Taburiau, 4. Mme A. Verdier.

Nous rappelons que le concours permanent aux diverses distances est ouvert à tous les amateurs, sociétaires ou non, les dimanches et jours fériés, ainsi que les lundis, jeudis et samedis, mais l'après-midi seulement. 150 fr. de prix en espèces sont affectés chaque semaine à ce concours attrayant.

Chaussures Boucau. Distribution ballons 38091d

LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX-TOURCOING. — La visite de l'élevage de M. Paul Delannoy est fixée au dimanche 29 mai, vers 10 h.

Les sociétaires sont priés d'être exacts au rendez-vous à l'extrémité du Parc de Barbieux, près du Vélodrome, à 9 h. 45.

« AUX TROIS FRANÇOIS », 16, Place Liberté. — **SOUPLES** forme mode, teintes nouvelles. Prix incomparable : **30 francs.** 38008d

APRÈS le GALA de «RADIO-ROUBAIX». — Le Comité de cette association nous prie d'insérer la note suivante :

« Radio-Roubaix » s'excuse auprès des nombreuses personnes qui n'ont pu trouver place dans le vaste amphithéâtre de l'Ecole des Arts et Industries Textiles, où plus de huit cents personnes se pressaient mardi

Il remercie collectivement les auditeurs qui lui ont fait parvenir leurs félicitations, soit de vive voix, soit par écrit, et nous prie de préciser que le succès de cette séance est dû pour une bonne part à la modulation parfaite de la Station Radiotéléphonique du Nord à Lille.

Enfin, pour répondre aux désirs qui lui ont été exprimés, il informe que les demandes d'adhésion comme membre de l'Association sont reçues, soit au siège social, « Café de l'Univers », Grand'-Place, à Roubaix, soit les mardis, à 20 h., au cours des conférences hebdomadaires à l'E.N.S.A.I.T., rue de l'Ermitage.

BONS DE LA DÉFENSE. — La personne qui avant-hier mardi, a pris à Roubaix-Sainte-Elisabeth, cinq bons de 1.000 fr. n°s 79787164-65-66-67-68 est priée de les rapporter pour rectifier erreur. 73458d

Communions : Chaussures Boucau, 5, r. P.-Motte.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Quartier de l'Epeule). — En raison du mauvais temps le jour de la Fête des mères, le cortège d'enfants ayant été dispersé par la pluie, le tirage des primes pour les enfants n'a pas eu lieu. Il sera annoncé pour une date ultérieure.

COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE, rue Ste Thérèse. — Pour les Fêtes de la Pentecôte grande vente réclame dans tous les dépôts de petits pois en boîte. Aperçu de quelques prix Cassegrain, Marie Thumas, 4.50 la grande boîte Extra Fins, 1/2 boîte, 3.25. — Demandez aussi notre Café super Moka (paquets rouges). 062

AMICALE-PHOTO. — Les sociétaires sont invités à assister à la réunion qui se tiendra demain, vendredi, à 20 h. 30, 181, Grande-Rue. La date de l'excursion de Bruges étant proche, M. Delerue, capitaine de route, se tiendra à la disposition des membres qui désirent participer à cette excursion et leur donnera tous renseignements s'y rapportant.

Toujours désireuse d'augmenter l'intérêt des réunions, la Commission a cru être agréable aux membres de la société en leur offrant une causerie sur : « Les biels en photographie ». Elle aura lieu à la suite de la réunion et sera faite par un artiste photographe des plus compétents.

BRILLANTS. — Superbes occasions chez Ch. Verpoort-Bossut, 116, rue de la Gare. 37499

ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (Société de secours mutuels du Franc au Décès). — Réunion du Conseil d'administration demain, vendredi, à 20 h., 12, place de la Gare.

AGENCE CHRYSLER. 3 modèles, 6 cylindres, 2, Place du Calvaire. Tg. (Tél. 13.38). 27184

RETRAITÉS MUNICIPAUX. — Une assemblée extraordinaire aura lieu au siège de l'Association, 132, rue de Lannoy, aujourd'hui, jeudi, à 15 h. 30.

Tous les retraités de la ville de Roubaix (hommes, femmes et sapeurs-pompiers) sont instamment invités à y assister.

1re COMMUNION. — « AU CŒUR D'OR », 49 bis, Grande-Rue, Roubaix. — CHAPELETS-DIZAINE. Médaill. Artic piété p' Cadeaux 19415

AMICALE DES CHAUFFEURS D'AUTOMOBILE. — Demain, vendredi, à 10 h. 30, dans la salle du Café de la Ligue des Sports, angle de la rue du Moulin et du Boulevard Gambetta, à Roubaix, aura lieu la réunion générale obligatoire, sous la présidence de M. Henri Decottignies. Le Comité compte sur la présence de tous les sociétaires. Ordre du jour très important: Election de deux membres pour la Commission de contrôle: fête de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix; questions diverses; tombola pour les présents.

Les adhésions pour le banquet (coût: 20 fr.) à la fête mutualiste, seront reçues ce jour-là.

AVIS IMPORTANT. — Vous avez été guéri d'un **rhumatisme rebelle** par le Traitement **Simon.** N'oubliez pas de prendre de temps à autre les **Pilules Simon,** elles vous préserveront. En cas de crise, ayez de suite recours au Traitement complet. Toutes pharmacies et Pharmacie des Produits Corbeaux, 11 bis, rue de Lannoy, Rx. 807

ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES DE l'ECOLE SAINT-ELOI. — Le départ pour Saint-Omer a lieu dimanche 29 mai, à 7 h. 30. Rendez-vous place Sainte-Elisabeth, à 7 h. 15.

RENAULT — Agence officielle Deltète, 96, rue Inkermann. - Téléphone 550. 31439

VÉTÉRANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER et SOLDATS DE LA GRANDE GUERRE. — La réunion générale aura lieu dimanche 19 juin, à 15 h. 30, au local, 8, rue du Grand-Chemin.

Les pensions de l'année 1926 seront réglées au cours de cette assemblée.

LUNETTERIE MODERNE, OPTIQUE. José, « A L'OPTOMÈTRE », 18bis, G^de-Rue. Rx. 22518

VIOLENCES. — Une scène de violences s'est produite mercredi matin, vers 11 h., à la suite de laquelle M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, a rédigé un rapport à la charge d'un ouvrier menuisier. Elie Van Hooland, 24 ans, demeurant rue Lamartine, 14, inculpé d'avoir exercé des violences envers M. Charles Delahaye, même rue.

PAPIERS PEINTS et LINOLÉUMS. Choix imm. Hourez, 183, r. Epeule. T. 26.13. 32015

VOL D'UNE CHIENNE. — A la suite d'une plainte déposée à M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, par M. Louis Debaisieux, cabaretier, rue Jules Guesde, 16, pour vol de sa chienne, race bra bançonne, d'une valeur de 1.000 francs, une enquête fut ouverte, qui permit à M. le commissaire de découvrir l'auteur du vol. C'est un ouvrier mouleur, Paul Delmotte, demeurant rue Saint-Amand, 90.

Le plaignant étant rentré en possession de sa chienne, un rapport a été rédigé à charge de l'inculpé.

AU PRINTEMPS, PURIFIEZ VOTRE SANG. — Vous éviterez de la sorte la congestion, les démangeaisons, clous, boutons et bien d'autres maladies ou malaises. Mais si vous voulez que la cure soit efficace et complète, choisissez un remède qui, en purifiant le sang, nettoie en même temps l'estomac et les intestins, comme le « NORODOL ». — Le Norodol est une poudre laxative dépurative, ne contenant aucune drogue nuisible, d'une efficacité merveilleuse. 34245

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui jeudi 26 mai, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

FEUILLETON du «JOURNAL de ROUBAIX» du 26 mai 1927 N° 18.

Victimes d'Amour

PAR GEORGES DE LYS

X. — Complications

— Rien. Evidemment, elle se rend bien compte que Victoria n'est pas normale. Mais rien ne lui fait penser que Victoria ne soit pas directement rentrée chez elle.

« Je fus très prudent pour éviter d'éveiller le moindre soupçon. Je prétextai qu'ayant appris qu'elle n'était plus au service de Victoria, je voulais lui offrir d'entrer chez ma sœur, qui cherche une femme de chambre sûre et expérimentée. Or, elle a trouvé une bonne place presque immédiatement au bureau de placement et s'y tient. Elle a ajouté que Victoria avait toujours été bonne pour elle et s'est informée de votre santé avec beaucoup d'intérêt. Donc, de ce côté, rien à craindre, mais aussi rien à tirer. Votre première tâche maintenant, John, est de découvrir ce qu'a fait Victoria mardi soir. Cela n'est pas impossible. Elle a quitté la maison de santé avec ses bagages ; elle s'est donc fait conduire quelque part. Autre chose, à propos de la Toison d'or : Hyde de Scotland Yard est venu me voir tout à l'heure. Depuis qu'ils m'ont consulté, je me fais tenir au courant de ce qu'ils découvrent, aussi bien au point de vue légal que médical. Ils viennent d'amorcer une piste dont ils espèrent un résultat. Un de leurs hommes, en mission à Paris pour une autre affaire, a su, tout à fait par hasard, que le lendemain de la mort de Zonanyi, une commande avait été faite à un joaillier de Paris d'une reproduction du collier de la Toison d'or, en or et émaux dans le style du XVIIe siècle. Une telle coïncidence est extraordinaire. Cet ordre est très rarement conféré aujourd'hui et seulement à des personnes royales ou semi-royales, de ces temps derniers il n'y a pas eu de nominations nouvelles. L'homme de Scotland Yard télégraphia sa découverte et ordre lui fut transmis de rechercher de qui émanait la commande. Après tergiversations, le joaillier finit par livrer le nom de son client. Et voici le point le plus étrange, celui-ci est un certain David Bullock, entrepreneur et constructeur de Croydon.

Dolphin eut une exclamation d'incrédulité et de dédain.

— Quel rapport, William, cela peut-il avoir avec le cas qui nous occupe.

— Aucun, semble-t-il ; mais il y en a un très net, quoique peu important en apparence, en ce qui touche Zonanyi et ce Bullock qui, au printemps dernier avait eu l'entreprise de peinture et de ravalement de la maison de Sloane Strete.

— N'importe ! Quel rapport voulez-vous établir entre un entrepreneur commandant un collier de la Toison d'or pour lui, à Paris, et la mort de Zonanyi.

— C'est ce que la police cherche à élucider. Hyde doit voir aujourd'hui M. Bullock.

— Il perd son temps, déclara Dolphin.

— Mais n'êtes vous pas frappé par l'étrangeté du fait, vous si versé dans les histoires de détectives ?

— Si je lisais cela dans un roman, je penserais être engagé sur une fausse piste combinée pour dérouter le lecteur.

— Ce M. Bullock enfin a eu des rapports avec Zonanyi... et le lendemain de sa mort il commande ce collier !

— Je ne vois pas du tout pourquoi vous insistez tant là-dessus.

— Mais pour vous faire bien comprendre la gravité de l'affaire, dit le docteur enflant sa voix bourrue. Un collier trouvé dans la salle à manger, un pareil commandé le lendemain, telle est la seule piste actuelle. La police la suivra jusqu'au bout et si elle ne découvre aucun des invités, elle reviendra à Victoria. Or, à mon avis, elle ne trouvera jamais les autres.

— Et tout ceci tend toujours au même but, n'est-ce pas ?

— Oui ! tacher de vous persuader, avant qu'il soit trop tard, de placer Victoria sous bonne garde.

Dolphin resta silencieux. A examiner son visage, sir William espéra enfin y découvrir une tendance à céder ; peut-être provenait-elle de la scène que Victoria venait de faire en présence de leur fille. Un homme de bon sens ne pouvait tolérer qu'une jeune fille restât exposée à quelque terrible accès de folie maternelle susceptible de ruiner sa vie.

Une minute s'écoula. Enfin le banquier dit :

— Pourquoi vous acharnez-vous ainsi contre moi, William ? Même avant ces événements, seul, j'ai subi vos assauts. Vous n'avez rien dit à Hampshire, il a fait le même mariage que moi, commis le même crime plus grand sans doute à votre point de vue puisqu'il occupe une plus haute situation sociale. Je vous trouve terriblement partial.

— Les Hampshire n'ont pas d'enfants, se défendit le docteur.

— Ils peuvent encore en avoir. Marina est jeune.

— J'ai eu aussi une autre raison de me taire, acheva William, et un malaise transparut sur son visage.

— Je sais ce que vous hésitez à dire murmura Dolphin, le duc a été trompé.

— Oui ! indubitablement ! reprit William avec sa brusque franchise. Le père de Marina l'a trompé. Derrick Moore était un vilain sire et après ce malheureux scandale voulait à tout prix marier sa fille. L'aubaine se présenta trop belle et le duc fut enjôlé. Il était en vacances dans le voisinage n'est-ce pas ?

— Oui, il pêchait dans les eaux de Cullagh, confirma Dolphin.

— Moore a littéralement jeté sa fille dans ses bras, continua le docteur. Je connais le tempérament de Marina, elle eut, pendant des années, porté le deuil de ce pauvre garçon tué par son frère. Je ne prétends pas cependant qu'elle n'ait su ce qu'elle faisait. Mais son père a caché la vérité à Hampshire..

Il fixa alors Dolphin droit dans les yeux.

— Et vous, lui avez-vous dit cette vérité ?

— Je n'étais pas qualifié pour le faire, répliqua le banquier.

— Pour moi, j'étais en Argentine ; présent en Angleterre, j'aurais parlé.

— Par exemple !... Il connaissait l'histoire de la famille et n'avait qu'à réfléchir.

— Allons donc ! les profanes, les gens qui ne sont pas des spécialistes ne songent jamais à cela. Les cas les plus graves sont d'ailleurs tenus secrets ; tout ce qu'il pouvait savoir, c'était que les Moore avaient une réputation d'excentriques. Il aimait une jeune fille exquise !... Vous, homme averti pour ant, vous avez passé outre et épousé Victoria ?... Et vous feriez le procès de Hampshire qui, lui, ne savait rien ?... A son égard fut commis un acte monstrueux que la loi devrait caractériser de crime... Car c'est un crime contre les personnes, contre la société, contre l'humanité !...

Sir William s'interrompit, oppressé. Ce sujet l'émouvait plus que tout autre. Il ajouta :

— Un homme ou une femme qui permet à son fils ou à sa fille de se marier, sans les informer qu'il y eut des cas de folie dans la famille, mériterait d'être condamné à vingt ans de servitude pénale... et je l'y condamnerais !...

Un rire joyeux l'interrompit, Victoria franchit le seuil.

— Quel homme féroce !... Et qui donc, William, voudriez-vous condamner à la servitude pénale pour vingt ans ?

Le docteur rit à son tour en la saluant. Elle était charmante dans son originale robe de velours blanc et dentelles noires, dont une bande d'hermine bordait la jupe. Quelques têtes de ces petits animaux se détachaient sur le devant du corsage et les dentelles des manches. Sir William était peu versé dans les questions de toilette féminine, mais la vue de ces têtes de rongeurs le blessait et la mode lui paraissait barbare.

Norah survint à son tour et le dîner fut annoncé. Le docteur était le seul invité, Dolphin se trouvant encore convalescent.

Ils étaient à peine assis que Victoria demanda à sir William :

— Connaissez-